

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2018

Présents : Mmes AGRAIN, DUPLAIN, ROQUEFORT, VEISSEIX et VERILLAUD, MM. COMTE, DOMINGUEZ, HEIMBOURGER, LANDOIS, LIGNIER et PIN.

Absents : Mme MARTIN, MM. PHILIBERT, SERRET et TORTEL.

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre DOMINGUEZ

L'approbation du compte rendu du précédent conseil municipal aura lieu lors du prochain conseil municipal.

[début de séance : 20h15]

2018-09-01 Marché à procédure adaptée (MAPA) « Aménagement des voiries et espaces publics du village secteur 1 la grande rue RD 102 » : attribution et autorisation de signature du marché

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la consultation pour les travaux d'aménagement des voiries et espaces publics du village secteur 1 la grande rue RD 102 a fait l'objet d'une publication sur le quotidien Le Dauphiné Libéré du vendredi 29 juin 2018 avec un couplage WEB, avec une remise des offres fixée au 27 juillet 2018.

Les travaux ne sont pas divisés en lots mais il y a une option.

3 offres ont été déposées.

La commission aménagement, M. le Maire et les adjoints réunis entre le 30 juillet et le 27 août 2018, proposent au Conseil Municipal, au vu des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation d'attribuer le marché comme suit aux entreprises CHEVAL et SOLS.

Le Conseil Municipal à 9 voix Pour et 2 Contre (Mme Duplain et M. Landois), après avoir pris connaissance de la proposition de la commission, du maire et des adjoints, décide

- D'attribuer le marché à procédure adaptée « Aménagement des voiries et espaces publics du village secteur 1 la grande rue RD 102 » suivant l'avis de la commission,
- D'autoriser M. le Maire à signer le marché en question,
- De donner tous pouvoirs à M. le Maire pour mener à bien ce dossier.

2018-09-02/03/04/05 Droit de Prémption Urbain

M. le Maire fait part de la Déclaration d'Intention d'Aliéner :

- par M. et Mme SERRET, la parcelle ZP 233 (1 297 m² à détacher des 2ha 76a 44ca) le Bois Percé,
- par M. et Mme SERRET, les parcelles ZP 230 et 232 (883 m²) le Bois Percé,
- par M. et Mme SERRET, les parcelles ZP 231 et 233 (pour partie) (843 m²) le Bois Percé.
- par M. et Mme BRUZZESE, les parcelles N 43, 44 et 45 (1 033 m²) 65 Grande rue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 7 voix Pour, 3 Abstentions (Mmes Veisseix, Agrain et Vérillaud) et 1 voix Contre (M. Landois), décide de ne pas exercer de droit de préemption sur ces parcelles.

2018-09-06 Rapport d'activité 2017 de Valence Romans Agglo

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, « le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier ».

Aussi, vous est présenté en annexe le rapport annuel 2017 de Valence Romans Agglo.

En conséquence, le Conseil Municipal prend acte du rapport de Valence Romans Agglo relatif à l'exercice 2017.

2018-09-07 Rapport d'activité 2017 de Valence Romans Déplacements

M. le Maire présente le rapport d'activité 2017 de Valence Romans Déplacement.
Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal prend acte de la présentation de ce rapport.

2018-09-08 Rapport du Syndicat des eaux de Charpey St-Vincent-la-Commanderie 2017

M. le Maire présente le rapport d'activité 2017 du syndicat des eaux de Charpey/St Vincent-la-Commanderie.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal prend acte de la présentation de ce rapport.
À la question sur le prix de l'eau, M. le Maire répond que le prix de l'eau reste inchangé.

2018-09-09 Création d'un refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) à l'espace d'Orfeuille

Mme Vérillaud, conseillère déléguée à l'environnement/agriculture et de la biodiversité, présente l'intérêt d'une création d'un refuge LPO.

Créer un refuge LPO au sein de la commune, et plus particulièrement à l'espace d'Orfeuille, c'est :

- Améliorer le cadre de vie de la commune,
- Renforcer le lien social entre les villageois,
- Impliquer les élèves, villageois, salariés, pour les sensibiliser à l'environnement et leur permettre d'apprendre et de comprendre l'importance de la biodiversité et mieux la protéger,
- Créer un environnement sain sans produits chimiques, protégeant la santé des utilisateurs,
- Créer une zone refuge pour la biodiversité (aider les oiseaux en hiver, créer des sites de nidification ou de reproduction, planter des espèces indigènes, diversifier les milieux, créer une mare pédagogique ...),
- Privilégier l'ouverture vers l'extérieur et échanger avec d'autres établissements.

Suite à cette présentation, il est demandé de valider le principe de création d'un refuge LPO à l'espace d'Orfeuille.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'approuver le principe de création d'un refuge LPO à l'espace d'Orfeuille.

2018-09-10 Implantation des Locaux techniques « FTTH » (fibre optique à l'abonné)

Le Syndicat Mixte ADN s'est engagé, au travers de la réalisation du **Réseau d'Initiative Publique FTTH** (fibre optique à l'abonné), à desservir 97% des foyers de l'Ardèche et de la Drôme au cours des dix prochaines années. Ce projet ambitieux nécessite l'implantation de locaux techniques nommés « Nœuds de Raccordement Optique (NRO) », et « Multi Sous Répartiteurs Optiques (MSRO) ».

Le Maire expose au conseil la proposition du Bureau d'études IBSE, maître d'œuvre du Syndicat Mixte ADN, portant convention d'occupation que la parcelle ZI 217 (parking du cimetière) répond au mieux aux critères technico économiques requis.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la proposition de conventionnement avec le Syndicat Mixte ADN,
- autorise le Maire à signer la convention d'occupation en annexe et de toutes autres démarches utiles inhérentes à ce projet,
- autorise le Maire à donner mandat au Syndicat Mixte ADN pour déposer au plus tôt l'autorisation de travaux du local technique sur la parcelle concernée.

QUESTIONS DIVERSES

Cinéma plein air

M. Heimbourger et Landois exposent la soirée cinéma du 20 août à l'Espace d'Orfeuille organisée par la commission culture. Elle a accueillie 230 personnes. Popcorn et boissons ont été vendus sur place au profit du Comité Culturel et Sportif.

Chemin de Peintres

M. Landois présente la dixième édition de « chemin des peintres » qui aura lieu les 6 et 7 octobre prochains avec deux lieux d'exposition sur la commune, salle des pénitents (église Saint Nicolas) et Lieu de murmure, route du tram (aux ateliers Poterie et typographie). Charpey, engagé depuis les débuts, fait partie des 17 communes de l'agglomération qui participent à l'évènement.

Espace public de loisirs à Orfeuille

M. Dominguez expose que pour des raisons de sécurité, les travaux d'aménagements ne commenceront qu'une fois les bâtiments réservés aux activités associatives et à la location séparés de l'espace public. Deux plans d'implantation de clôture sont exposés. Le tracé le plus au Nord est retenu. Le poseur sera contacté très rapidement. Des sondages des berges du Guimand sont en cours pour la construction de la passerelle piétonne d'accès depuis le lotissement Le verger.

Biodiversité

Mme Verillaud expose les échanges avec la Ligue de Protection des Oiseaux pour que le futur espace naturel de loisirs d'Orfeuille soit labellisé « refuge LPO ». Des partenariats privés permettraient le financement des équipements (mare, végétalisation, toilettes sèches...) et des animations nécessaires.

Rentrée scolaire

M. Lignier présente les nouveautés à l'école de Charpey et sur le RPI

- Les travaux d'aménagement d'une 6me classe dans les locaux de l'ancienne mairie ont été livrés début août et donnent entière satisfaction aux enseignants. Cette classe de 65m2 accueille les élèves hébergés provisoirement l'année dernière dans les locaux de la nouvelle cantine de Saint Vincent.
- Le nombre d'enfant inscrits cette rentrée est stable par rapport à l'année dernière sur le RPI.
- Les enfants du CM1/CM2 de St Didier déjeunent à la cantine de St Vincent.
- La cantine de Charpey a été équipée d'un nouveau lave-vaisselle plus performant et fonctionnel. Des panneaux acoustiques vont être installés très prochainement pour un meilleur confort.

Un marché à Charpey ?

M. Heimbourger expose la possibilité d'installer un marché (mensuel ou bimensuel) place des écoles avec différents commerces de bouche. Une étude de faisabilité est en cours.

Flash Info

Prochaine parution/distribution 29-30 septembre d'où un arrêt de réception des articles le vendredi 21 septembre (cette date est avancée de 24h à l'initiative de Jean-Pierre DOMINGUEZ).

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 25 septembre à 20h00.

[La séance est terminée à 23h30]

A Charpey, le 12 septembre 2018
Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre DOMINGUEZ

